



Stages d'enseignement juridique: panchayat shivir

Mars 2005



Nous sommes gré au soutien du ministère néerlandais des Affaires étrangères (DGIS) et au ministère fédéral allemand de la Coopération économique (BMZ) qui ont financé l'élaboration de ces outils, ainsi qu'au secrétariat d'état à la Coopération du Royaume-Uni (DFID) qui a apporté les capitaux de démarrage. Pour obtenir un complément d'information sur les *Outils moteurs*, veuillez consulter www.policy-powertools.org

Introduction

Le terme hindi *Panchayat*¹ *Shivir*² sert ici pour signifier un stage interactif d'enseignement juridique. Des formateurs juristes peuvent utiliser cette formule pour aider l'autogestion tribale en Inde ou d'autres formes de décentralisation. Les organisations tribales ou communautaires peuvent aussi utiliser cette approche pour faire connaître le droit à la communauté. Les formateurs peuvent également s'en servir dans d'autres pays qui évoluent progressivement vers une forme de gouvernance décentralisée ou dans des zones d'administration spéciale³.

Dans un stage interactif d'enseignement juridique, les formateurs juridiques adoptent une méthode de formation basée sur le terrain. Il est important de connaître le groupe cible. Par exemple, s'agit-il de chefs de village, de membres d'une organisation communautaire, d'agents locaux ? Adaptez la formation en fonction du groupe. Veillez à ce que le formateur soit capable de dispenser la formation. Quelles sont ses aptitudes et ses compétences – comme formateur, comme juriste mais aussi comme linguiste ? Le formateur doit connaître la loi dans les moindres détails ainsi que ses mécanismes sur le terrain. Le formateur a besoin de mesurer ses performances et le niveau de succès auprès des stagiaires. Recueillez des informations sur le nombre de stagiaires, leur degré de participation, leur origine et le coût de leur participation. Ces renseignements vous aideront à établir des priorités dans les besoins.

Les stages interactifs d'enseignement juridique comprennent des techniques comme des jeux de rôle, des groupes de réflexion, la représentation graphique de questions juridiques, la triangulation d'incidents ayant des implications juridiques et des sessions informelles. Ces stages constituent une méthode simple pour promouvoir l'apprentissage interactif et la solution de problème.

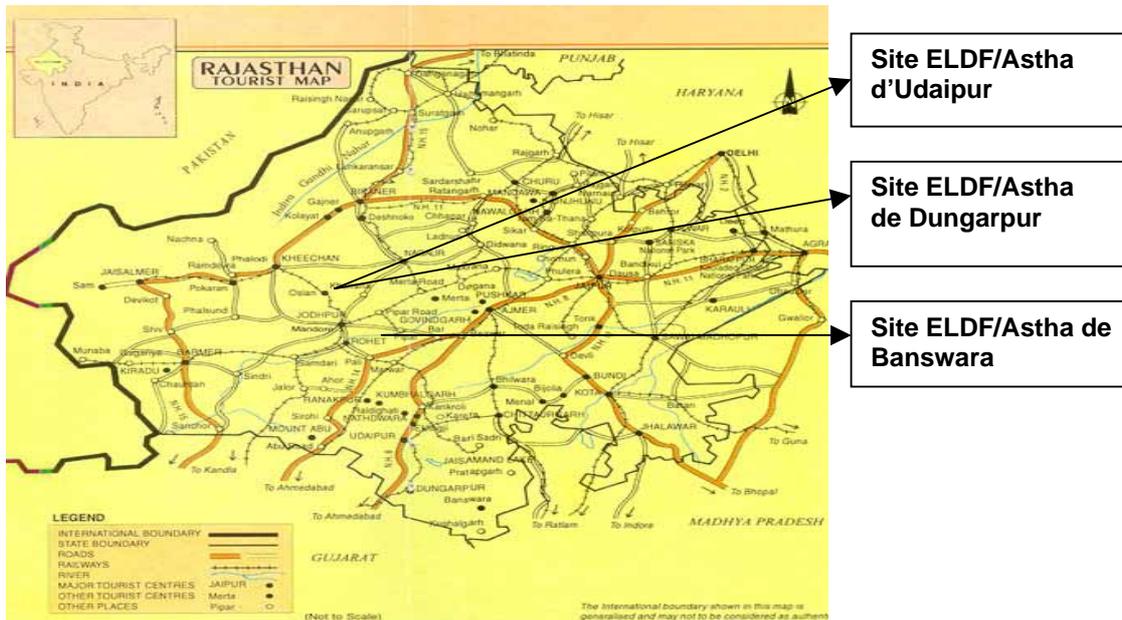
Depuis 2002 le cabinet Enviro Legal Defence Firm (ELDF), en partenariat avec une ONG locale du nom de *Astha*, a fait appel à des *Panchayat Shivirs* (stages interactifs d'enseignement juridique) pour évaluer et rehausser l'efficacité de la loi sur l'autonomie tribale dans les districts de Dungarpur, d'Udaipur et de Banswara dans le sud de l'état indien du Rajasthan (voir la Figure 1).

¹ Institutions d'autogouvernance locale.

² Shivir veut dire camp.

³ En Inde par exemple, il existe des zones d'administration spéciale où vivent principalement des tribus (populations autochtones) et le Président de l'Inde a déclaré ces zones comme des "zones répertoriées" aux termes de la Constitution.

Figure 1 : Carte des districts de l'Etat du Rajasthan, Inde



Le formateur doit suivre certaines étapes clés pour mener les stages interactifs d'enseignement juridique. Ces étapes sont décrites dans les trois sections ci-dessous.

La **section A** décrit la phase préparatoire, durant laquelle il est important d'accorder une attention toute particulière à certaines conditions préalables. Quand faut-il utiliser les stages d'enseignement juridique ? Comment faut-il les utiliser ? Quels en sont les concepts élémentaires ? Quand avez-vous besoin de faire preuve de stratégie ? La section A décrit certaines règles de base qu'il convient de suivre lors de l'organisation de stages d'enseignement juridique et quelques précieux conseils supplémentaires pour vous aider à garantir leur efficacité.

La **section B** décrit de brefs exemples de l'outil en action dans des contextes concrets. Ce qui est recherché ici c'est avant tout d'aider les gens n'ayant aucune formation juridique antérieure à comprendre la loi. Comment peut-on décortiquer des concepts juridiques complexes en un langage simple ? La section B explique aussi comment organiser certains exercices durant les Stages interactifs d'enseignement juridique, notamment en ce qui concerne la loi sur l'autonomie tribale ou une législation assimilée. Cette section fournit également un guide pour mettre au point des méthodes permettant de résoudre des exemples concrets de différends juridiques.

La **section C** analyse les forces et les faiblesses des stages interactifs d'enseignement juridique, y compris leur transférabilité à d'autres contextes.

SECTION A – La phase préparatoire

Conditions préalables à l'utilisation des stages interactifs d'enseignement juridique

- ▶ **Identifier un partenaire local de renom et collaborer avec lui.** Ceci accroît la légitimité du processus, facilite la connaissance de la région, simplifie la logistique et surtout confère au formateur une meilleure appréciation des circonstances locales. En outre, cela incite le partenaire local à augmenter ses propres capacités et à en savoir plus sur la loi et les concepts juridiques grâce à des formateurs professionnels.
- ▶ **Connaître la loi et ses mécanismes sur le terrain.** Le formateur doit connaître la loi dans les moindres détails et savoir comment elle fonctionne sur le terrain. L'ignorance de certains concepts juridiques et le manque d'habileté lorsqu'il s'agit de transposer la loi dans des situations concrètes de terrain constituent souvent des obstacles insurmontables à la communication de concepts juridiques.
- ▶ **Evaluer le groupe cible.** Vous devez mesurer vos performances et le niveau d'assimilation de vos stagiaires. Recueillez des informations sur le nombre de stagiaires, leur degré de participation, leur origine et le coût de leur participation. Ceci vous aidera à établir des priorités et à identifier les rubriques à privilégier en fonction des différents groupes cibles.

Principales étapes de l'organisation d'un stage interactif d'enseignement juridique

- ▶ **Commencer par cerner les connaissances juridiques existantes des stagiaires.** Piquez leur intérêt avec des mots employés couramment en droit. La signification de mots comme jugement, ordonnance, règles, réglementation, lois, politique, pétition, procès et décret constitue souvent un point de départ intéressant.

Encadré 1 - Exemple d'une réponse des stagiaires à la question : Quelle est la première chose qui vous vient à l'esprit lorsque vous entendez le mot "droit" ?

Bon sens, à faire et à ne pas faire, loi, règle, jugement, contexte, communauté, ordonnance, forme écrite, discipline, cadre normatif, protecteur (Rakh wale), difficile à faire respecter, ensemble de prescriptions/instructions, restriction de la liberté, détenteur d'instruments de pouvoir, dominer/gouverner, mécanisme de contrôle, principes de gouvernance, conditions, connaissances spécialisées, justifications, complication, procès, principes de justice sociale, malheur, mariage entre la discipline et l'administration, intermédiaire, système de contrôle, noir et blanc, intérêt politique, solution de problème, anarchie, dominant, rationalisation, principes régissant un système, justice, tribunal, injustice, *kachahari* (tribunal local), juge, magistrat, avocats, menteurs.....

- ▶ **Diriger le groupe cible vers des mots clés** sur lesquels se base l'ensemble de la session de formation. Par conséquent, encouragez le formateur à se servir de mots comme *Panchayat* ou institution d'autogouvernance locale, zones répertoriées, et autres concepts juridiques de base, y compris la terminologie courante lors d'une session sur l'autonomie tribale. Cette approche, entre autres, aide le formateur à mesurer le niveau de compréhension des participants.
- ▶ **S'appuyer sur les connaissances existantes.** Associez le droit à des situations de tous les jours dans la vie d'un village. Choisissez un litige juridique existant et décortiquez-le en plusieurs éléments – pourquoi, quand, comment et le contexte actuel du conflit.

Encadré 2 – Replacer la loi sur l'autonomie tribale dans le contexte du village

Prenons par exemple la loi sur l'autonomie tribale⁴ en Inde. Il s'agit d'une législation centrale cadre, et chaque Etat est tenu de l'adapter à ses circonstances propres comme le veulent les principes fondamentaux prescrits dans la législation centrale. Il est possible de décortiquer cette législation en trois catégories distinctes, qui exige chacune une stratégie différente :

- La première catégorie peut regrouper les dispositions qui sont claires, exécutoires et sans la moindre ambiguïté. Dans ce cas, incitez la communauté à affirmer ses droits lorsque les dispositions sont claires comme de l'eau de roche.
- Le second groupe de dispositions peut renfermer celles sur lesquelles la loi est moins claire. Certains éléments de ces dispositions ne sont pas définis ou peuvent être vagues⁵. Dans ce cas, n'hésitez pas à vous montrer proactifs dans l'affirmation de vos droits, en mettant toutes les chances de votre côté.
- Enfin, il y a des dispositions qui sont en opposition directe avec les principes de base du texte législatif ou qui ne reflètent pas l'esprit ou l'intention de la législation cadre. Cela pourra nécessiter un recours juridique. Il se peut que vous soyez obligé de faire appel à un tribunal judiciaire.

- ▶ **Créer une atmosphère qui soit propice à la libre circulation des informations.** Soyez souple et répondez aux réactions des stagiaires, notamment durant les pauses. De fait, les pauses sont un élément indispensable de l'outil. Un interlude musical est souvent utile pour démarrer le stage et le relancer après une pause.
- ▶ **Faire des distinctions entre les différentes questions juridiques.** Les formateurs reçoivent souvent des informations sur des conflits juridiques sous forme anecdotique et assorties d'un a priori politique ou social. Pour être impartial – le fondement même d'une stratégie juridique efficace – le formateur doit faire la distinction entre les questions juridiques et les opinions sociales, politiques et morales.

Comment expliquer la législation ?

- ▶ La définition est le premier élément du cadre de toute législation. Expliquez les définitions et vérifiez que tous les stagiaires les comprennent. N'abordez le cadre fondamental de la loi qu'une fois que les définitions sont assimilées par tout le monde.
- ▶ Indiquez les organes chargés de la mise en application, les fonctions décrites dans la législation et les conséquences du non respect de la législation. Ces éléments constituent la base de la plupart des lois.
- ▶ Chaque législation présente des caractéristiques uniques qui peuvent être propres aux ressources, aux lieux ou aux personnes. Sachez comprendre et expliquer le caractère unique de toute législation.
- ▶ Employez un langage clair et des expressions simples pour expliquer les concepts juridiques. Décortiquez un cadre législatif complexe en ses composants élémentaires. Il ne sert à rien de lire à haute voix des sections ou des sous-sections de la loi et les divers détails qui y sont associés.

⁴ La législation porte le nom de Loi de 1996 sur les Panchayats (Extension aux zones répertoriées) (PESA en anglais). Les détails de cette législation sont décrits à la section B – l'outil en action.

⁵ C'est là une tactique juridique type quand les Etats veulent conserver le pouvoir et passer une législation qu'ils pourront invoquer à leur avantage en fonction des circonstances et de l'opportunité.

- ▶ Expliquez le but principal de toute législation, les principes fondamentaux sur lesquels repose la loi, puis expliquez la législation (le cas échéant).
- ▶ Encouragez les autres à s'exprimer, à répéter des idées nouvelles, à les expliquer à leurs voisins et à évoquer d'autres exemples analogues. Ceci permet de clarifier les choses aussi bien pour le formateur que pour les stagiaires .

Points à ne pas perdre de vue durant le stage

- ▶ Utilisez des exemples concrets, de préférence un exemple récent ou un que connaît le groupe de stagiaires ou auquel le formateur a lui-même été confronté lors d'une de ses visites de terrain.
- ▶ Choisissez un exemple banal et pas nécessairement un exemple complexe. Cela aidera les stagiaires à comprendre comment fonctionne la législation sur le terrain. Bien souvent les événements qui surviennent au coeur des communautés, dont on parle dans la presse ou les médias, et ceux qui ont un impact sur les moyens de subsistance des gens, constituent la meilleure façon de transposer les concepts juridiques aux réalités de terrain.
- ▶ Garantisiez une participation optimale de la part des stagiaires. Encouragez une participation égale de la part des hommes et des femmes. Ceci permet de briser la glace et facilite un libre échange d'idées et de suggestions de la part des deux sexes.
- ▶ Utilisez des méthodes novatrices pour provoquer des réactions de la part des stagiaires. Commencez toujours en donnant aux stagiaires la possibilité de se porter volontaire. Puis posez des questions directes, notamment à ceux du groupe qui sont moins enclins à s'exprimer. Une fois que les personnes les plus silencieuses du groupe commencent à prendre de l'assurance, cela crée un milieu porteur pour le reste du groupe.
- ▶ En tant que nouveau formateur, vous aurez peut-être du mal à faire réagir la totalité du groupe à une session d'enseignement. Dans ce cas, créez des sous-groupes thématiques pour provoquer des débats plus animés sur les politiques et les enjeux juridiques.
- ▶ Guidez les sous-groupes avant d'ouvrir le débat. Vous pouvez désigner ou élire des chefs d'équipe ou des chefs de sous-groupe. Donnez-leur des conseils pour garantir une participation optimale du sous-groupe.
- ▶ Encouragez le chef du sous-groupe ou le porte-parole désigné à faire un résumé de la discussion du sous-groupe, ce qui permet de clarifier les idées exprimées.
- ▶ Enseigner, c'est apprendre une deuxième fois. Le formateur doit apprécier cette règle élémentaire qui est fondamentale pour un échange de connaissances idéal et fructueux. Il doit être prêt à apprendre des stagiaires.

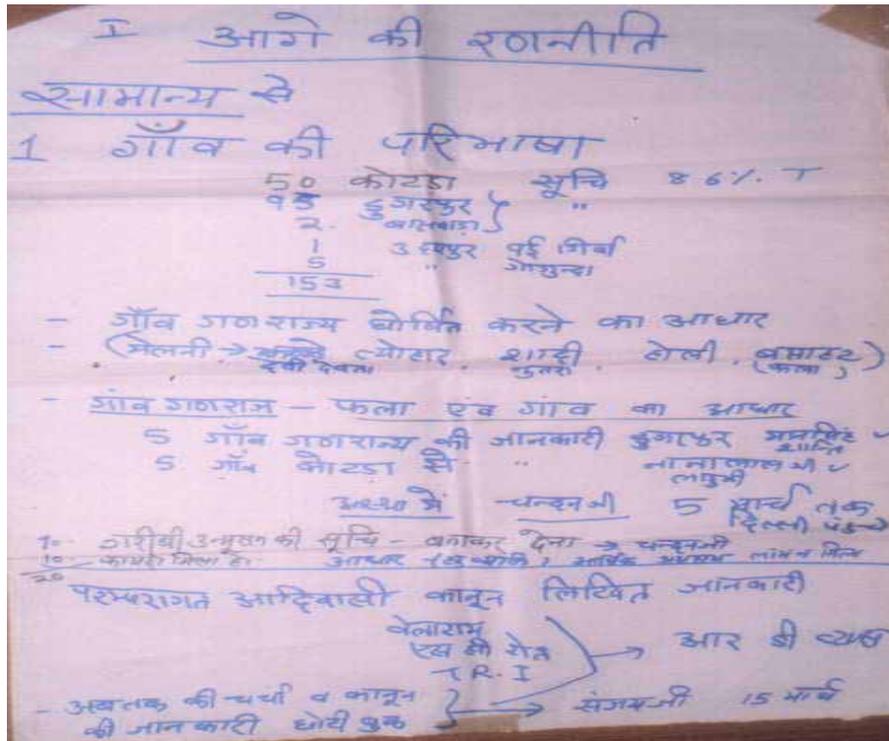
Etapas suivantes par l'action

- ▶ Concluez toujours la session sur une *suite à donner fondée sur l'action*. Attribuez des responsabilités, des calendriers et des tribunes pour clarifier les choses et échanger des idées.
- ▶ Menez différentes sessions sur plusieurs mois. Consolidez l'apprentissage car la loi et les concepts juridiques ne sont pas faciles à comprendre.

Aperçu d'un stage d'enseignement - Exemple d'une suite à donner fondée sur l'action

Dans l'un des stages d'enseignement, il a été décidé d'une stratégie d'action future, aux termes de laquelle des responsabilités ont été confiées à la fois au formateur et aux stagiaires. Ils avaient tous des objectifs précis à atteindre. De même, des délais ont été fixés pour la réalisation de ces tâches ; par exemple : comment une communauté définit-elle un village ; le nombre de villages dans lequel serait mené l'exercice ; la tribune servant à dissiper les incertitudes juridiques, etc. Cet exemple est illustré ci-dessous en hindi (Figure 2).

Figure 2 - Stratégies d'action future



Ebauche de traduction de la Figure 2.

<u>I. Stratégies futures</u>
<u>Dispositions générales</u>
1. Définir le village selon la notion traditionnelle. Il a été décidé de réaliser l'exercice dans 152 villages désignés. <ul style="list-style-type: none">50 du district de Kotda,95 du district de Dungenpur02 du district de Banswada01 du district d'Udaipur Pai Girva04 du district d'Udaipur Godunga
<ul style="list-style-type: none">• Formuler des critères pour proclamer des républiques villageoises (par exemple, mariage, festivals et habitat, dieu commun)• Formuler des critères pour le village et les habitations. Il a été décidé de réaliser cet exercice dans 10 villages<ul style="list-style-type: none">5 villages du district de Dungenpur5 villages du district de Kotda• Identifier les critères permettant de déterminer les bénéficiaires des programmes de réduction de la pauvreté. (Critère de sélection des bénéficiaires : financièrement dépendants, n'ayant pas reçu de prestations à ce jour.)
10-listes de bénéficiaires de programmes de réduction de la pauvreté ;
10-bénéficiaires ayant reçu des prestations aux termes d'un programme ou d'une initiative.
20
<ul style="list-style-type: none">• Rassembler la documentation sur le droit traditionnel et coutumier en matière de gestion des ressources naturelles.• Préparer un manuel sur la loi d'autonomie tribale.

Quelques conseils utiles

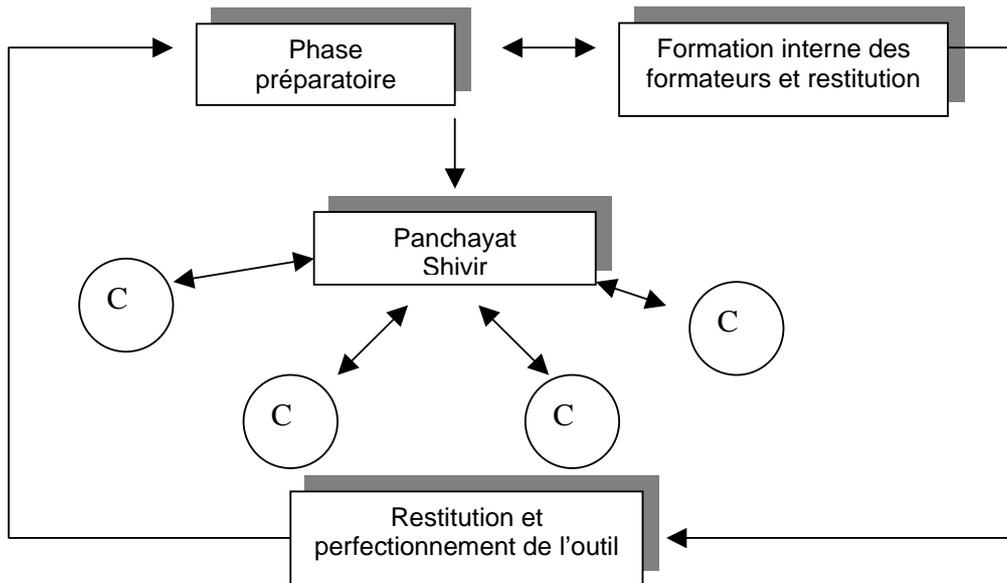
- ▶ Organisez des stages au niveau du village dans l'environnement local. Cela s'est avéré beaucoup plus efficace car les populations tribales (autochtones) ne sont pas dépaysées et se sentent plus à l'aise pour participer.
- ▶ Servez-vous d'exemples locaux pour illustrer des situations juridiques complexes.
- ▶ Ayez de l'humour et employez des expressions à couleur locale pour mieux faire passer les points complexes.
- ▶ Employez des objets et des situations facilement identifiables pour créer une atmosphère plus propice au transfert de connaissances.
- ▶ Le formateur doit se comporter comme un stagiaire et non comme un expert du sujet. Cette stratégie, qui aide les gens à se détendre, les encourage à exprimer leurs opinions de façon plus ouverte.
- ▶ L'époque de l'année et la durée du stage sont des facteurs importants. Evitez la saison des moissons.
- ▶ Le formateur doit savoir soutenir l'attention et l'intérêt des stagiaires.
- ▶ Ayez recours à des techniques comme les jeux de rôle, les groupes de réflexion, la représentation graphique de questions juridiques, la triangulation d'incidents ayant des implications juridiques et des sessions informelles.

- La sélection du groupe cible est primordiale pour le succès du stage d'enseignement juridique. Les stratégies, le langage et la teneur des informations doivent varier en fonction du type d'audience. Ainsi la stratégie à adopter pour des chefs d'organisations tribales sera différente de celle qui conviendra à des fonctionnaires d'échelon intermédiaire ou à des villageois.

En bref

Figure 3 – Représentation schématique de l'outil Panchayat Shivar

C = Groupe cible



SECTION B – L’outil en action

Stages interactifs d’enseignement juridique sur la loi d’autonomie tribale en action – Exemple provenant du sud de l’état indien du Rajasthan

ELDF se sert des stages d’enseignement juridique pour évaluer l’impact et les implications de la loi sur l’autonomie tribale. D’un point de vue technique, cette législation unique porte le nom de Loi de 1996 sur les dispositions des *Panchayats* (extension aux zones répertoriées), plus connue sous le sigle PESA (*Panchayats (Extension to Scheduled Areas) Act*). La PESA cherche à habiliter l’organe de gouvernance le plus bas, le *Gram Sabha* ou assemblée villageoise, aux termes du système d’autonomie locale⁶. ELDF a mené trois types de stages d’enseignement juridique étalés sur une année (2002-2003). Ces trois stages d’enseignement se sont adressés à trois groupes cibles différents : les chefs des organisations tribales au niveau de l’Etat et du district, les fonctionnaires/formateurs de deuxième échelon au niveau du district et du bloc et l’assemblée villageoise ou *Gram Sabha* elle-même.

Le processus

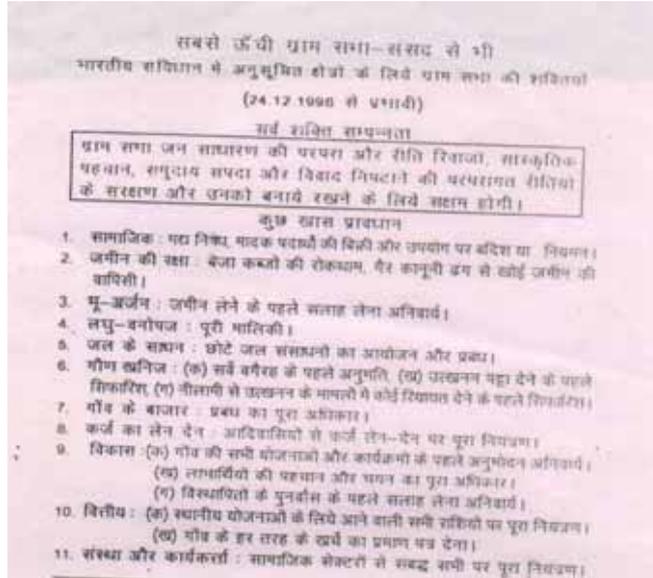
- **Avec les chefs des organisations tribales/communautaires –**
 - ▶ Le premier type de stage de formation s’est déroulé avec les chefs d’organisations tribales telles que *Astha*, *Adivasi Vikas Manch* et *Wagad Mazdoor Kisan Sangathan*.
 - ▶ Le but recherché était de convaincre ces chefs de la nécessité d’une telle formation et des avantages qu’elle présente, afin qu’ils puissent convaincre à leur tour leurs propres formateurs sur le terrain de l’utilité de ces stages interactifs d’enseignement juridique.

- **Avec les formateurs des organisations tribales**
 - ▶ Nous avons organisé la deuxième catégorie de stage de formation avec les formateurs identifiés par les chefs des organisations tribales, qui comprenaient les membres les plus éloquents des organisations partenaires.
 - ▶ Ces stages ont utilisé un langage plus simple et nous avons réalisé la formation en *hindi* (la langue nationale). A noter que la majeure partie de la législation indienne est rédigée en anglais et que les plaidoiries devant les tribunaux sont le plus souvent en anglais.

- **Avec les assemblées villageoises Gram Sabha**
 - ▶ Le troisième type de formation a été organisé avec des assemblées villageoises préalablement identifiées. Nous avons cherché à choisir des villages qui connaissaient des litiges particuliers ou bien des villages où des cas particuliers et des méthodes novatrices avaient été employés par les membres pour donner corps aux dispositions de la PESA.
 - ▶ Ces stages ont été très révélateurs à plusieurs titres. La façon dont les villageois se sont organisés et les stratégies novatrices qu’ils ont utilisées pour comprendre la loi étaient tout à fait remarquables. A titre d’exemple, citons la manière dont les villageois se sont servis de structures symboliques comme le *Shila Lekh* (inscription dans la pierre) (voir la Figure 3) ; les dispositions de la PESA y ont été gravées et la pierre a ensuite été érigée sur un lieu public afin de disséminer la loi sur l’autonomie tribale. La langue utilisée durant les réunions était un mélange de *hindi* et *wagadi*, la langue locale.

⁶ Le 73^{ème} amendement à la Constitution de l’Inde introduisit le système *Panchayati Raj* (administration autonome locale) en 1992.

Figure 4 : Shila Lekh - Inscription dans la pierre proclamant les républiques villageoises aux termes de la loi sur l'autonomie tribale



Ebauche de traduction de la Figure 4

**L'assemblée villageoise est une instance supérieure au Parlement.
Pouvoirs de l'assemblée villageoise dans les zones répertoriées
en vertu de la Constitution de l'Inde
(effectifs à compter du 24.12.1996)**

L'assemblée villageoise est compétente pour protéger et garantir ses traditions, son identité culturelle, ses ressources communautaires, ses systèmes traditionnels de résolution des conflits.

Quelques dispositions importantes

1. Questions sociales : réglementer et interdire la consommation et la vente de stupéfiants.
2. Protection foncière : prévention de toute aliénation illicite de terres et restauration de tout bien foncier aliéné illégalement.
3. Acquisition foncière : consultation avant toute acquisition foncière.
4. Produits forestiers secondaires (non ligneux) : propriété exclusive.
5. Ressources en eau : contrôle et gestion des cours d'eau secondaires.
6. Minerais secondaires : a) donner permission avant tout levé de terrain ; b) recommandation avant l'octroi d'un permis de prospection ou d'un bail minéralier ; c) recommandation avant l'octroi d'une concession d'exploitation de minerais secondaires par adjudication.
7. Marché villageois : pouvoirs absolus sur leur gestion.
8. Prêt : contrôle absolu des prêts consentis aux tribus répertoriées.
9. Développement : a) L'approbation de tous les plans et programmes du village est obligatoire ; b) Droit d'identifier et de sélectionner les bénéficiaires ; c) Consultation avant la réhabilitation des personnes déplacées.
10. Questions financières : a) Contrôle des fonds alloués aux plans locaux ; b) Certification de l'utilisation des fonds destinés au village.
11. Secteur social et ses fonctionnaires : contrôle de leurs opérations.

► Comprendre la loi sur l'autonomie tribale⁷

Les premières sessions se sont axées sur les points suivants pour aboutir à une bonne compréhension de la loi.

- Comment la législation cadre PESA ou loi sur l'autonomie tribale a-t-elle été promulguée ? Comment l'Etat du Rajasthan a-t-il réagi ? Comment les pouvoirs ont-ils été dévolus aux différents échelons de l'administration locale ?
- Que sont les zones répertoriées, quelle est l'importance historique des zones répertoriées, le rôle du gouverneur, le mandat du Conseil consultatif des tribus (TAC) ?
- Analyse comparative entre la loi centrale sur l'autonomie tribale et la réponse de l'Etat.
- Ordonnances administratives ayant été émises, leur à-propos juridique et les autres législations locales sur les mêmes thèmes.

► Travaux pratiques durant les *Panchayat Shivirs*

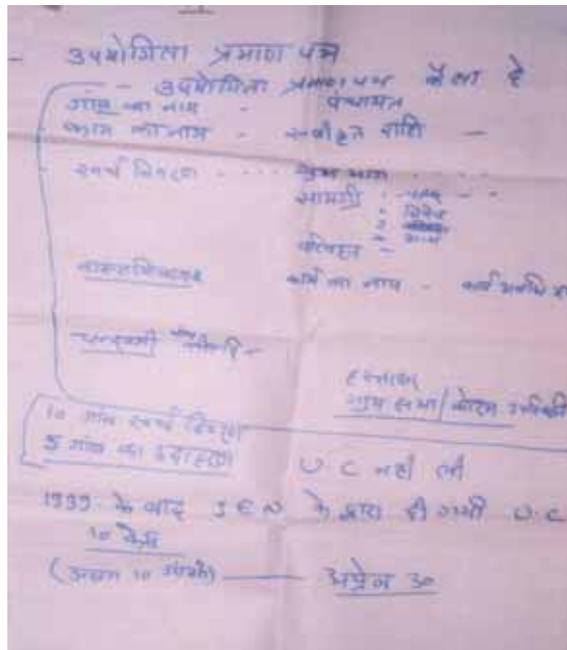
- Hormis ce qui précède, des incidents concrets ont été étudiés et des travaux pratiques ont été réalisés durant les *Panchayats Shivirs*. Examinons si ces exercices ont été de nature comparative. Ci-dessous figurent quelques exemples des travaux réalisés durant les *Panchayat Shivirs*, ayant servi à stimuler le dialogue, notamment sur des questions qui sont ambiguës au regard la loi.

► Rédaction d'un certificat d'utilisation

- L'une des dispositions de la PESA confère à l'assemblée villageoise ou *Gram Sabha* le pouvoir de délivrer un certificat d'utilisation des fonds pour les travaux réalisés au niveau du *Panchayat*, c.à.d. au niveau du conseil villageois élu. Toutefois, la PESA ne prévoit ni format ni procédure en la matière. Le *Gram Sabha* a donc décidé, après consultation, d'élaborer un modèle spécifique à appliquer pour ces certificats. Ce format est maintenant utilisé pour tous les processus de certification. C'est l'un des résultats des stages d'enseignement : des principes élémentaires ont été appliqués dans des domaines où il existe un mandat bien défini mais un manque de détails. C'est là un exemple de cas où les villageois devraient se montrer proactifs à leur avantage (voir les Figures 5 et 6).

⁷ ELDF a aussi publié un Guide de la loi sur l'autonomie tribale au Rajasthan, Inde. Pour en obtenir un exemplaire, veuillez contacter eldf@vsnl.net; admin@eldfindia.com

Figure 5 : Certificat d'utilisation (CU) - modèle élaboré par les villageois



Traduction du modèle de CU

Certificat d'utilisation
Modèle d'un certificat d'utilisation

Nom du village et Conseil villageois -
Nom des travaux – Budget approuvé
Description des dépenses

- Coût de la main-d'oeuvre
- Matériaux utilisés
 - o Pierres
 - o Ciment
 - o Autres
- Transport
- Etat d'avancement des travaux
 - o Nom des travaux
 - o Date d'achèvement

Signature de l'assemblée
villageoise
Quorum atteint

Note : un délai a été fixé pour l'obtention d'informations auprès de 10 villages sur différents types de travaux et un modèle a été conçu sur la base de ces résultats (voir la Figure 6).

Figure 6 : Modèle de certificat d'utilisation (version affinée)

Directeur de projet,
Service du développement rural de district,
Udaipur, Rajasthan

Objet - Certification de l'utilisation des fonds débloqués aux termes d'un premier et deuxième versements par le Service du développement rural au *Gram Panchayat X* (conseil villageois), pour la réparation d'un puits public dans le village de *Y*

Monsieur,

Détails des travaux

1. Nom des travaux : puits public dans le village Y
2. Village : *Y*, *Gram Panchayat* : *X*
3. Montant approuvé : *Z*

Premier versement	Montant	Date
Deuxième versement		
Total		

4. Profondeur du puits :
Avant les travaux - A mètres,
A l'issue des travaux - B mètres
5. Longueur et largeur du puits - C mètres
6. Etat d'avancement des travaux - Inachevés/achevés
7. Eau accessible à l'issue des travaux - D mètres
8. Nombre de bénéficiaires - E

Détails des dépenses :

Sur le montant total alloué au titre des premier et second versements, les dépenses suivantes ont été consacrées aux postes suivants :

Poste	Montant
Main-d'œuvre	(a)
Matériaux	(b)
Total (a)+(b)	

Nous soussignés, membres de l'assemblée villageoise, certifions par les présentes que les travaux susmentionnés ont été achevés en bonne et due forme. Un certificat d'utilisation est joint.

Certificat d'utilisation

Réf. du courrier ----- Certifie que sur un montant de Rs. -----

1. au titre d'une subvention en date du ----- approuvée au cours de l'exercice ----- en faveur de ----- en vertu du courrier du Service du développement rural dont la référence est citée dans la marge et Rs. ----- au titre du -----, solde non dépensé sur l'exercice ou les exercices antérieur(s), la somme de Rs. ----- a été utilisée aux fins de ----- pour lesquelles elle a été approuvée et le solde de Rs. ----- qui reste non utilisé sur le ----- à la fin de l'exercice sera employé au cours du prochain exercice avec le consentement de l'assemblée villageoise de l'administration autonome locale.

2. Nous soussignés, membres de l'Assemblée villageoise, certifions que nous sommes satisfaits que les conditions dans lesquelles la subvention a été approuvée ont été/sont dûment satisfaites et que nous avons procédé aux contrôles suivants pour vérifier que les fonds avaient bien été employés aux fins desquelles ils ont été approuvés.

Types de contrôle réalisés⁸ :

1. -----
2. -----
3. -----
4. -----
5. -----

Signature des représentants de l'assemblée villageoise -----

1.

2.

.....

En date du -----

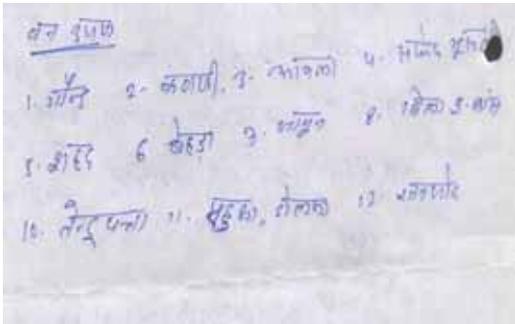
⁸ Par exemple, dans le cas de fonds approuvés pour la construction d'une route, les types de contrôle admissibles seraient de vérifier qu'une quantité et une qualité suffisantes de matériaux ont bien été employées, que les ouvriers ont reçu un salaire journalier adéquat, que les travaux ont été exécutés dans les délais impartis et que le produit fini est viable.

► **Définition des produits forestiers secondaires (PFS)**

Ni la législation cadre ni la PESA du Rajasthan ne définit les produits forestiers secondaires (non ligneux). Les autorités de l'Etat se contentent d'énumérer une liste de produits forestiers qualifiés de « secondaires » dans un décret-loi. Etant donné que le droit de propriété des PFS est désormais transféré à l'Assemblée villageoise, il a été décidé que les produits forestiers secondaires seraient définis suivant la signification communément donnée aux PFS. Un échantillon de dix villages a été retenu et il a été élaboré une liste de produits forestiers secondaires. Quelques villages font maintenant le négoce de certains de ces produits forestiers secondaires, ce qui est conforme à leur définition (voir la Figure 7).

Figure 7 : Exemples de produits forestiers secondaires tels que déclarés par l'Assemblée villageoise

Village de Ghodamari



Village de Kaucha



Village de Ghodamari

Village de Kaucha

Produit	Produit
Gondh (caoutchouc)	Gondh (caoutchouc)
Karanji	Karanji
Amla	Ratanjot
Safed Musli	Mahua, Dolma
Shahad (miel)	Amla
Behra	Jamun
Jamun	Tendu Patta (feuilles de tendu)
Bila	Bans (bambou)
Bans (bambou)	Behra
Tendu Patta (feuilles de tendu)	Safed Musli
Mahua, Dolma	Shahad (miel)
Ratanjot	Bila

Note : les listes ci-dessus ne sont pas exhaustives. Hormis les PFS énumérés ci-dessus, il existe un certain nombre d'autres produits, qui sont considérés comme des PFS par les villageois, par exemple *Imli* (tamarin), *Seetafal* (anone cœur de boeuf), *Lanwara* et *Aritta*.

Le principe à la base de cette stratégie est d'exploiter l'absence de définition des PFS au profit des villageois pour mieux satisfaire leurs moyens de subsistance.

► **Identification des bénéficiaires des programmes de réduction de la pauvreté**

Il existe une ambiguïté analogue en ce qui concerne l'identification des bénéficiaires des programmes de réduction de la pauvreté. Par conséquent, il a été décidé que l'assemblée villageoise se servirait des pouvoirs lui ayant été dévolus pour définir et identifier les bénéficiaires. Elle devrait établir sa propre liste et prescrire la distribution des bénéfices aux personnes figurant sur la liste et non souscrire à une liste de bénéficiaires préparée au bon vouloir de l'Etat, comme c'était l'usage auparavant. De cette façon, il devient possible de mettre au point une procédure viable qui veille à ce que les bénéfices profitent aux plus marginalisés. (Voir la Figure 8).

Figure 8 : Facteurs à prendre en compte dans la sélection des bénéficiaires de tout plan ou programme de développement

Village de Kaucha (120 foyers)

Facteurs à prendre en compte : il y a deux critères majeurs, à savoir le statut social et le statut économique.

Traduction

④ काँइचा - घाँइका - 120

1. पीमली / भेरा	गरासिया	विधवा
2. अम्बुका	गारासिया	विधवा
3. लाला / जेता	गरासिया	भारतम
4. चम्पा / बुना	गरासिया	भारतम
5. अम्बा / नाला	गरासिया	जमीन नही है
6. बागला / काला	गरासिया	2 बीघा भूखंड है
7. फीसा / भानवरा	गरासिया	जमीन नही है
8. वेला / नाथा	गरासिया	2 बीघा भूखंड है
9. मोती / नाथा	गरासिया	2 बीघा भूखंड है
10. सतरा / घना	गरासिया	जमीन नही है

4. <u>Kaucha – 120 foyers</u>	
1. Pameli /Bhera Garasiya	Veuve
2. Hunkali/Mana Garasiya	Veuve
3. Lala/ Jeta Garasiya	A charge
4. Champa/ Buna Garasiya	A charge
5. Amba Nala Garasiya	Sans terre
6. Bagala/Kala Garasiya	Sans terre
7. Pheesa/Bhanwara Garasiya	Sans terre
8. Vela/Natha Garasiya	Parcelle de moins de 2 hectares
9. Moti/ Natha Garasiya	Parcelle de moins de 2 hectares/sans abri
10. Satara/ Ghana Garasiya	Sans terre

Encadré 3 : Critères de sélection des bénéficiaires (tels qu'établis à partir du transparent qui précède)

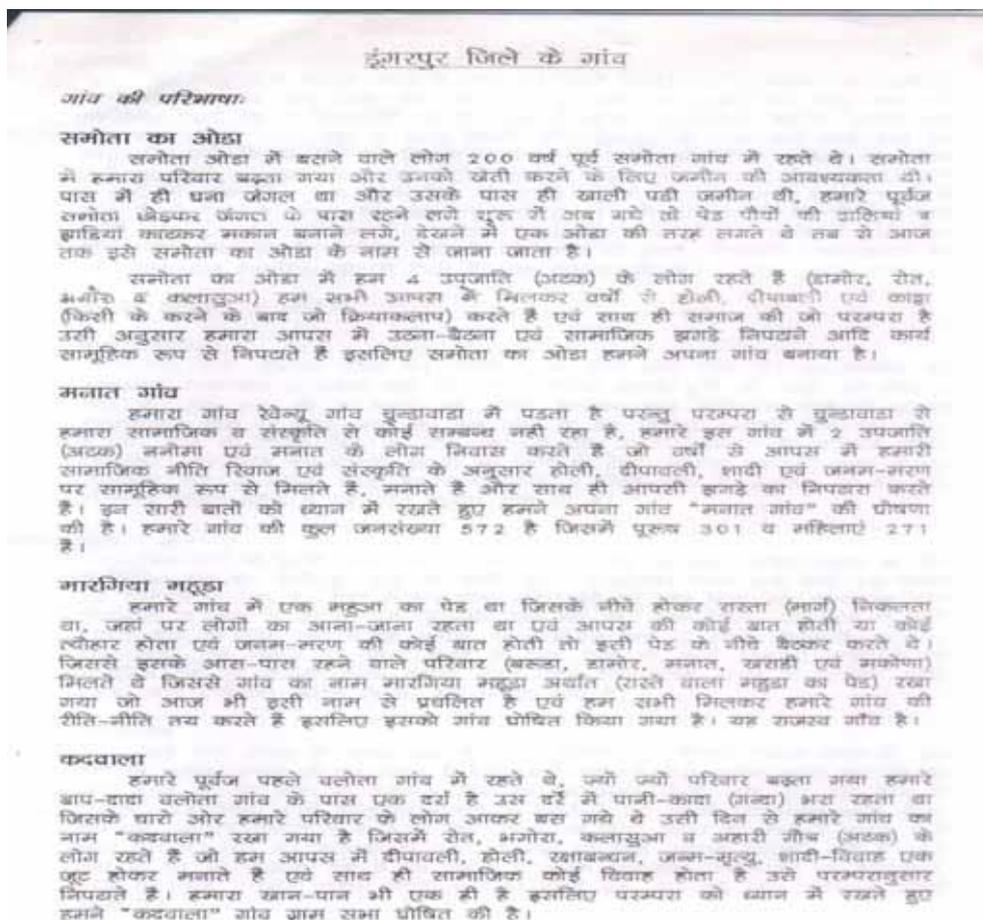
Critères de sélection des bénéficiaires
• statut social (veuve)
• personne à charge et sans abri
• facteurs économiques (sans terre)
• parcelle de moins de 2 hectares

Après plusieurs exercices de ce type, les critères suivants ont été retenus pour l'identification des bénéficiaires de programmes de développement et des personnes vivant au-dessous du seuil de pauvreté : statut social (veuve, personne à charge), statut économique (sans terre, parcelle de moins de deux hectares, sans abri, travail manuel comme seule source de revenu), autres (handicapés physiques), etc.

► Rédaction des critères servant à définir le village

La définition même du village est un élément crucial pour établir la compétence de l'assemblée villageoise. La définition ordinaire retenue reflète les circonscriptions fiscales, lesquelles sont notifiées par le gouverneur de l'Etat. On cherche à présent à modifier cette procédure de définition des villages pour revenir à la délimitation traditionnelle des villages, qui s'appuie sur les coutumes, les festivals, les associations par mariage etc. dans les sociétés tribales. ELDF a réalisé un exercice dans dix villages afin d'établir les critères retenus pour définir le village. Cette initiative sera utile dans le cadre de la procédure judiciaire officielle où les pouvoirs de l'assemblée villageoise, notamment en ce qui concerne les ressources naturelles, seront alloués sur la base de la juridiction (voir les Figures 9 et 10, et l'Encadré 4).

Figure 9 : Villages du district de Dungarpur, Rajasthan



Traduction de la Figure 9

Samota Ka Odha. Dans le village de *Samota ka odha* résident principalement quatre sous-castes (*damor, rot, bhagora et kalasua*). Tous les villageois célèbrent ensemble des festivals comme *holi et dipawali*. Nous résolvons collectivement les conflits sociaux au sein du village selon nos us et coutumes traditionnels. Par conséquent, nous avons déclaré *Samota ka odha* comme notre village.

Village de Manat. Géographiquement, notre village tombe sous la circonscription fiscale de *Chundawala* ; toutefois, nos traditions et notre culture ne s'apparentent pas à celles du village de *Chundawala*. La plupart des gens de notre village appartiennent à deux sous-castes, *Nanoma et Manat*, et depuis des années nous célébrons ensemble les festivals comme *holi, dipawali* et les événements sociaux comme les naissances ou les décès. Nous résolvons les conflits selon nos us et coutumes traditionnels. Etant donné ces facteurs, nous avons déclaré le village de *Manat* comme notre village. Notre village compte 572 habitants, dont 301 hommes et 271 femmes.

Margiya Mahua. Il y avait un arbre *Mahua* dans notre village et la route qui menait au village (*margin*) passait au pied du *Mahua*. A chaque célébration, chaque festival ou chaque réunion, les familles qui résidaient non loin (*Barua, Damor, Manat, Kharadi et Makoda*) se retrouvaient sous cet arbre. Par conséquent le village a fini par prendre le nom de *Margiya Mahua* (*l'arbre Mahua sur la route*). Nous prenons toutes les décisions collectivement dans notre village et par conséquent nous l'avons déclaré comme notre village. Il s'agit d'une circonscription fiscale.

Kadawala. Nos ancêtres résidaient jadis dans le village de *Valota*. Il y avait un canal de drainage (appelé *Kad* dans la langue locale) près du village de *Valota*. Au fil de l'expansion des familles, nos ancêtres ont commencé à s'installer près du canal de drainage et, à partir de là, notre village a pris le nom de *Kadwala*, dans lequel vivent les castes *Rot, Bhagora, Kalasua et Ahari*. Tous les villageois célèbrent ensemble les festivals, les événements sociaux comme les naissances, les mariages et les décès, selon nos traditions et notre culture. Notre régime alimentaire est aussi comparable. Compte tenu de ces facteurs, nous avons mis sur pied l'assemblée villageoise de *Kadwala*.

Encadré 4 : Critères de définition des villages tels que recueillis auprès des quatre villages précités

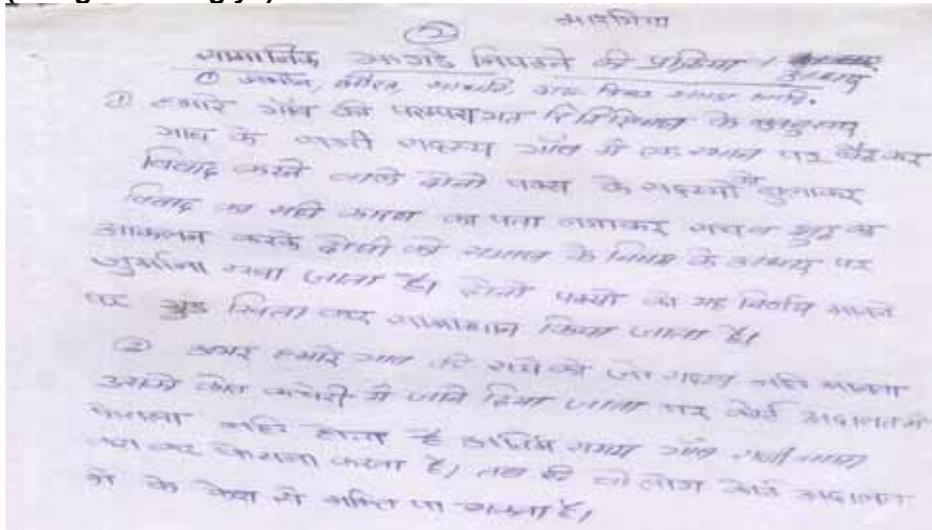
Caractère unique de la tribu ; festivals communs tels que *Holi et Diwali*, cérémonies collectives lors des naissances et des décès, cérémonies de mariage, type de nourriture, réunions sociales traditionnelles, systèmes traditionnels de résolution des conflits, traditions culturelles semblables, sous-caste semblable, soutien économique mutuel en période difficile, points de repère traditionnels par exemple un sentier, marques géographiques et naturelles importantes tels que les arbres, les canaux, sentiers traditionnels.

► Alliance du système judiciaire traditionnel et de la jurisprudence moderne

- **L'usage des Nyaya Samitis ou Comités de justice.** Dans le passé, les chefs de clan et les chefs religieux jouaient un rôle important dans le système judiciaire des sociétés tribales. Toutefois, certaines sections des sociétés tribales estiment qu'avec l'âge moderne, une confiance aussi aveugle envers des individus n'est pas toujours prudente et c'est la raison pour laquelle certains villages ont constitué des Comités de justice pour résoudre les conflits sur la base de la sagesse locale au niveau du village et éviter ainsi le processus judiciaire formel. Le Comité de justice est composé d'anciens du village, de chefs traditionnels et de jeunes ayant reçu une éducation (voir la Figure 10).

Figure 10 : Topographie des systèmes traditionnels de résolution des conflits

(Village de Margiya)



Traduction du processus de résolution des conflits

(2) Margiya

Procédure à suivre pour résoudre les conflits sociaux

(1) Conflits ayant trait aux femmes, au foncier et à la propriété.

1. Suivant notre processus traditionnel de résolution des conflits, tous les villageois se réunissent en un lieu convenu du village et invitent les parties impliquées dans le conflit à plaider leur cause. Tout d'abord, nous tentons de déterminer les causes du conflit puis nous décidons, en conséquence, du montant de l'amende à infliger à la partie en faute. Une fois la solution acceptée par les parties, le pacte est célébré par les deux parties en mangeant quelque chose de sucré.

2. Si quelqu'un préfère suivre la procédure judiciaire formelle, il peut approcher les tribunaux officiels ; toutefois, c'est l'assemblée villageoise qui décide finalement si la partie concernée peut ou non s'en remettre au tribunal.

SECTION C – Quelles sont les forces et les faiblesses des Panchayat Shivirs et cet outil peut-il aisément être transféré à d'autres contextes ?

Forces

- ▶ Les *Panchayat Shivirs* – stages interactifs d'enseignement juridique – portent sur de vraies situations de conflit et les replacent sur la toile de fond politique de façon à permettre l'élaboration de stratégies efficaces.
- ▶ Les *Panchayat Shivirs* aident les gens à réfléchir sur des questions juridiques complexes dans leur milieu local, sans avoir à souffrir du caractère intimidant du processus politique formel.
- ▶ Le système judiciaire, de même que le système administratif, est érigé autour de nombreux aspects de procédure, notamment dans le contexte du système d'administration de la justice. Les *Panchayat Shivirs* aident à clarifier les prescriptions de procédure superflues ; ce point a été mis en évidence à la fois par les formateurs et par la mise en commun des expériences.
- ▶ Il s'agit aussi d'un outil qui simplifie le langage juridique, souvent compliqué et fondé sur des concepts de droit.
- ▶ Le fait d'analyser des situations qui sont noyées sous des complexités juridiques et de discuter des stratégies juridiques avec des experts juristes compétents dans des milieux ruraux se traduit souvent par une très bonne appréciation des contraintes et des opportunités que présentent les stratégies juridiques pour résoudre les conflits.

Faiblesses

- ▶ Chaque outil présente des limites intrinsèques. En Inde et peut-être dans les pays du Tiers Monde, le plus grand défi que pose l'utilisation de cet outil repose dans la capacité de l'audience cible, qu'il s'agisse de particuliers ou d'organisations, et celle des formateurs eux-mêmes, de vraiment comprendre cet outil juridique.
- ▶ L'emploi d'un tel outil pourrait être entravé par des facteurs comme l'illettrisme, la crainte d'utiliser des stratégies juridiques du fait des milieux judiciaires souvent intimidants, les coûts associés et le manque de flair juridique.

Transférabilité

- ▶ *Panchayat Shivir* est un outil qui peut être dupliqué moyennant des adaptations mineures en fonction du contexte local.
- ▶ Une bonne maîtrise des lois et circonstances locales sont les conditions requises indispensables à l'essai de cet outil et à l'évaluation de son efficacité.
- ▶ Le plus grand atout de cet outil réside dans le fait que les formats utilisés aussi bien en termes de calendrier que de contenu peuvent être perfectionnés à chaque fois que l'outil est utilisé.

Pour en savoir plus

Vous pouvez vous procurer un exemplaire du guide simple et pratique intitulé *Hand Guide on Tribal Self Rule Law in India* auprès de

Enviro-Legal Defence Firm 278, Sector 15-A NOIDA-201301 Uttar Pradesh Inde	# 91-120-2517248 (O) # 91-120-2517469 (Tele-Fax) # 09810298530; 01133479609 (M) eldf@vsnl.net ; admin@eldfindia.com
---	--